

INSCRIPTION AU BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE Epreuves 2026 et 2027

**Candidats individuels et candidats scolarisés au CNED
résidant en Tunisie**

Notice à lire impérativement avant de procéder à l'inscription

Les candidats autorisés, par dérogation, à subir les épreuves anticipées à la même session que les épreuves terminales (candidats âgés de 20 ans au 31 décembre de l'année de l'examen) ne doivent pas s'inscrire aux épreuves anticipées. Ils doivent s'inscrire à l'examen sur le niveau terminal (Baccalauréat général et technologique - BGT 2026).

Il est déconseillé aux candidats présentant le baccalauréat tunisien aux sessions 2026 ou 2027 de s'inscrire aux épreuves anticipées du baccalauréat. Si ces épreuves ont lieu en même temps que les épreuves du baccalauréat tunisien, les dates ne pourront pas être modifiées.

L'inscription à un examen est un acte personnel, il est recommandé aux candidats de s'inscrire eux-mêmes afin d'éviter toute erreur ou omission.

Avant toute inscription, consulter :

- le site Eduscol pour connaître les attendus et contenus des épreuves ainsi que les programmes :

Baccalauréat général <https://eduscol.education.fr/750/baccalaureat-general>

Baccalauréat technologique <https://eduscol.education.fr/768/baccalaureat-technologique>

Certaines épreuves nécessitent de remettre un dossier avant l'épreuve (l'épreuve orale de français et la spécialité de sciences de gestion et numérique) : les dates et les modalités de transmission seront communiquées ultérieurement à l'adresse <https://www.institutfrancais-tunisie.com/examens-concours#/> et à la rubrique Examens et à l'onglet EAB.

C'est sur cette page web que vous trouverez toutes les informations utiles tout au long de la session.

L'inscription aux épreuves du baccalauréat se fait en 2 étapes :

1^{ère} étape : inscription par internet et 2^{ème} étape envoi des droits d'examen par voie postale.

2nde étape : Envoi des droits d'examen exclusivement par voie postale (par Rapid Post de préférence) à l'adresse suivante :

Institut français de Tunisie
Bureau des examens
20-22 avenue de Paris
BP 180
1080 Tunis Cedex

**Au plus tard le lundi 17 novembre 2025, le cachet de la poste faisant foi,
date impérative sous peine d'annulation de l'inscription.**

Les droits d'examen sont de 510 TND à régler uniquement par un **chèque certifié à l'ordre de l'Agent comptable de l'ERT**. Il ne sera procédé à aucun remboursement des droits d'examen.

Noter au verso du chèque : EAB, le nom et prénom du candidat et le n° de candidat qui figure sur le récapitulatif d'inscription.

Pour les candidats de nationalité autre que française ou tunisienne, la photocopie de la carte de séjour en Tunisie certifiée conforme est à joindre au chèque.

Aucun accusé de réception ne vous sera adressé.

Si le chèque est réceptionné, votre candidature sera maintenue sur votre compte Cyclades.

Si le chèque n'est pas réceptionné, votre candidature sera supprimée et vous recevrez un courriel vous en informant. Pensez à vérifier dans vos spams.

Pour les candidats non titulaires d'une carte d'identité française, prévoir un passeport pour la passation des épreuves de l'examen.

Les candidats scolarisés au CNED en classe complète réglementée ne sont pas concernés par la 1^{ère} étape. Ils sont inscrits par le CNED. Ils doivent, dès réception de leur confirmation d'inscription sur leur compte Cyclades, suivre la procédure décrite à la 2^{ème} étape pour valider leur inscription.

Les candidats inscrits au CNED en scolarité libre ou en cours à la carte doivent suivre la 1^{ère} étape et la 2^{ème} étape pour valider leur inscription.

Les inscriptions sont réalisées uniquement par internet sur un ordinateur et non sur un smartphone

du lundi 20 octobre à 12h00 au lundi 17 novembre à 12h00

Aucune inscription ne sera acceptée ou modifiée au-delà de la clôture des inscriptions.

En l'absence de pièces justificatives ou de règlement des droits d'examen, l'inscription sera annulée.

ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, vous écrivez à bureau.examens@institutfrancais-tunisie.com en précisant votre NOM, Prénom et EAB 2026 ainsi que le problème rencontré.

Il est inutile de se déplacer au bureau des examens ou de prendre contact par téléphone à ce sujet.

PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION PAR INTERNET

Points de vigilance lors de la création du compte et de la saisie des informations à la rubrique Identification

- L'état civil saisi sur le compte doit être conforme à votre passeport, pièce d'identité en français, extrait de naissance en français.
- L'état civil saisi sur le compte sera reporté sur le diplôme.
- Indiquez une majuscule pour la 1^{ère} lettre des noms propres : ils figureront tels que saisis par vos soins sur votre diplôme.
- **Rappel : le nom d'usage** est réservé aux candidats dont cette donnée figure sur la pièce d'identité. Si ce n'est pas mon cas, il faut laisser la case vide. Si vous indiquez un nom d'usage, il sera reporté sur votre diplôme.
- **Les candidats nés en Tunisie ne renseignent pas le département de naissance.**
- **Adresse postale : le plus grand soin doit être apporté à la saisie de votre adresse postale. Votre diplôme du baccalauréat délivré une seule fois en un exemplaire vous sera adressé par voie postale au 1^{er} trimestre de l'année 2028 à l'adresse saisie par vos soins sur votre compte Cyclades.**

COMPTE UTILISATEUR



✓ J'ai déjà un compte candidat cyclades

Je me connecte directement [Cliquer ici](#) puis « Me connecter ».

✓ J'ai un compte candidat cyclades mais j'ai oublié le mot de passe

Je me connecte directement [Cliquer ici](#) puis « Me connecter »

Je saisis mon adresse mail utilisée lors de la création de mon compte Cyclades et je clique sur « mot de passe oublié » pour réinitialiser mon mot de passe.

✓ Je n'ai jamais eu de compte candidat cyclades

→ Je [clique ici](#) puis sur « Je n'ai pas de compte »

Je saisis toutes les informations demandées

- **L'adresse mail est l'identifiant du compte, il ne peut y avoir qu'un seul compte candidat par adresse mail.**
- **Le mot de passe doit comporter au moins une majuscule, une minuscule et un caractère spécial. Le nombre de caractères doit être compris entre 8 et 20.**

→ Un mail d'activation est ensuite envoyé à l'adresse mail que j'ai renseignée : je clique sur le lien d'activation **dans les 48h suivant la réception** (je vérifie également mes spams)

→ Je peux alors me connecter à l'aide de mon adresse mail et de mon mot de passe

Une aide est disponible sur la page d'accueil en haut et à droite de l'écran.

Le compte CYCLADES permet de s'inscrire et de récupérer tous les documents nécessaires au déroulement des épreuves (récapitulatif d'inscription, CONVOCATIONS aux épreuves, copies et relevés de notes) et de consulter ses résultats.

Vous êtes invité(e) à le visiter régulièrement en fonction du calendrier des épreuves précisé sur la page web du bureau des examens.

Vous serez informé(e) **par mail** (à l'adresse renseignée lors de la création du compte) de la mise à disposition des documents. (**Attention vérifier vos SPAMS !**)

MON INSCRIPTION

Je saisis toutes mes informations individuelles : des écrans informatifs me guident tout au long du processus. Je complète tous [les onglets](#) ci-dessous :

- | | | | | | | |
|------------------------------|--------------------|------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|--------------|-------------------|
| 1 - Modalités d'inscription | 2 - Identification | 3 - Informations candidature | 4 - Qualification présentée | 5 - Informations supplémentaires | 6 - Epreuves | 7 - Récapitulatif |
| 8 - Conditions d'inscription | 9 - N° Inscription | | | | | |

Onglet : Identification

- ✓ Je complète mes données personnelles.

J'apporte une attention particulière aux données d'état civil. Celles-ci doivent être conformes à la pièce d'identité. Je renseigne le nom d'usage si celui-ci figure sur la pièce d'identité. Si ce n'est pas le cas, je laisse la case vide. L'état civil que je renseigne est celui qui figurera sur le diplôme du baccalauréat.

Une fois ma candidature enregistrée, si je me rends compte d'une erreur dans mes données après la clôture des inscriptions, je contacte le bureau des examens bureau.examens@institutfrancais-tunisie.com pour faire une demande de modification.

Onglet : Informations candidatures

- ✓ **Catégorie de candidat** : je renseigne la catégorie qui me correspond « INDIVIDUEL ».
- ✓ **Etablissement** : je choisis dans le menu déroulant **INDIVIDUEL résident TUNISIE-TUNISIE**
- ✓ **Particularités** :

→ Si je **redouble** « la première », je renseigne la case.

→ Si je suis des **cours par correspondance au CNED libre**, je peux renseigner la case.

Onglet : Qualifications présentées

► Forme de passage

Forme de passage *: Sélectionnez une valeur ▼

► Qualification présentée

Qualification présentée *: Choisir une valeur ▼

- ✓ **Forme de passage** : je choisis le calendrier de passation des épreuves.

Deux formes de passage me sont proposées au choix.

1^{ère} forme de passage : je choisis d'être évalué(e) uniquement au niveau Terminal

« Evaluations ponctuelles en terminale y compris EPS »	
Epreuves à subir en 2026	
Français écrit	Programme de 1 ^{ère}
Français oral	Programme de 1 ^{ère}
Mathématiques	Programme de 1 ^{ère}
Epreuves à subir en 2027	
Spécialité suivie uniquement en première	Programme de 1 ^{ère}
Histoire géographie	Programme du cycle terminal (*)

Enseignement scientifique (BCG) ou Enseignement scientifique avec mathématiques spécifiques (BCG)	Programme du cycle terminal (*)
Mathématiques (BTN)	Programme du cycle terminal (*)
LVA	Programme du cycle terminal (*)
LVB	Programme du cycle terminal (*)
EMC	Programme du cycle terminal (*)
EPS	Deux activités en terminal
Enseignements optionnels	Programme du cycle terminal (*)
Philosophie	Programme du cycle terminal (*)
Grand Oral	Programme du cycle terminal (*)
Spécialité 1	Programme du cycle terminal (*)
Spécialité 2	Programme du cycle terminal (*)

(*) Programme du cycle terminal = programme de 1^{ère} + programme de terminale

2^{ème} forme de passage : je choisis d'être évalué(e) en Première et en Terminale

« Evaluations ponctuelles en 1 ^{ère} et terminale y compris EPS »	
Epreuves à subir en 2026	
Français écrit	Programme de 1 ^{ère}
Français oral	
Mathématiques	
Spécialité suivie uniquement en première	
Histoire géographie	
Enseignement scientifique (BCG) ou Enseignement scientifique avec mathématiques spécifiques (BCG)	
Mathématiques (BTN)	
LVA	
LVB	
EMC	
Enseignements optionnels	
Epreuves à subir en 2027	
Histoire géographie	Programme de terminale
Enseignement scientifique (BCG)	
Mathématiques (BTN)	
LVA	
LVB	
EMC	
Enseignements optionnels	
Philosophie	Programme du cycle terminal
Grand Oral	

Spécialité 1	
Spécialité 2	
EPS	Deux activités en terminal

Le choix de la forme de passage des épreuves concerne l'ensemble des enseignements obligatoires et optionnels.
LE CHOIX EST DEFINITIF POUR L'ENSEMBLE DU CYCLE TERMINAL et ne sera pas modifiable.

- ✓ **Qualification présentée** : je renseigne ma voie Baccalauréat général ou baccalauréat technologique (si technologique, je précise STMG pour la série).

Baccalauréat général : je renseigne 3 spécialités parmi les 9 proposées,
 Baccalauréat technologique : les épreuves de spécialités sont imposées.

Je consulte le détail des spécialités page 10 – annexes n°1a et n°1b.

Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1^{ère} :

 Le choix de cet enseignement est définitif si je choisis la forme de passage « *évaluations ponctuelles en fin de chaque année du cycle terminal en plus des épreuves terminales ponctuelles y compris EPS* »
 Aucune modification ne sera acceptée après la clôture des inscriptions.

Enseignement scientifique ou enseignement scientifique avec mathématiques spécifiques :

je suis inscrit(e) automatiquement à l'enseignement selon ma situation :

- Si j'ai choisi la spécialité Mathématiques : je suis automatiquement inscrit en enseignement scientifique.
- Si je n'ai pas choisi la spécialité Mathématiques : je suis automatiquement inscrit en enseignement scientifique avec mathématiques spécifiques.

Onglet : Epreuves

J'accède à l'onglet « épreuves » si j'ai choisi de présenter des épreuves en 1^{ère} et en terminale.

- ✓ **Epreuves de langues** : je renseigne les langues souhaitées sur les épreuves de LVA et de LVB parmi les 5 proposées en Tunisie : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol et Italien.
Si je m'inscris au baccalauréat technologique STMG, je dois obligatoirement m'inscrire en LV anglais, soit en LVA, soit en LVB.

▼ IP003-1 : Langue vivante A : Inscrit

Position *

Langue *

- ✓ **Enseignements optionnels** : si je souhaite m'inscrire à un enseignement optionnel (cf. annexen°2), je dois positionner sur l'épreuve concernée « inscrit ».

Précisions complémentaires concernant les enseignements optionnels :

Le résultat obtenu à chacune des évaluations ponctuelles des enseignements optionnels est affecté d'un coefficient 2.

Ces coefficients s'ajoutent au total des coefficients (100) prévus pour les enseignements obligatoires. Ainsi,
l'inscription à des enseignements optionnels engage le candidat.

 Toute absence non justifiée à une évaluation ponctuelle à laquelle il était inscrit est sanctionnée par la note 0, affectée du coefficient prévu.

Avant de faire un choix, nous vous invitons à consulter le contenu des épreuves afin de vous assurer d'être en mesure de répondre aux attendus (cf. la [note de service](#) parue au bulletin officiel n°41 du 4 novembre 2021 modifié par note de service du 23/03/22 (BOEN n° 15 du 14/04/22) pour certaines évaluations ponctuelles à compter de la session 2023).

Onglet : Récapitulatif

A la fin de la saisie, je **relis attentivement** toutes les données saisies avant d'enregistrer mon inscription.

Je ne pourrai plus modifier mes choix d'enseignements après la fermeture du serveur le 17 novembre 2025 à 12 heures. Ils seront définitifs pour l'ensemble du cycle terminal.

Je peux éditer ma confirmation en cliquant sur **Visualiser/Imprimer**

Après vérification du récapitulatif d'inscription et validation de celle-ci vous reviendrez sur la page d'accueil de votre compte.

En cliquant sur l'icône de l'inscription, je fais apparaître les différents menus qui me seront utiles pour le suivi de mon examen :



Ma confirmation d'inscription est disponible dans **Mes documents**. Je peux l'enregistrer au format pdf sur mon ordinateur.

C'est également dans cet onglet que je trouverai tous les documents qui me seront adressés : convocations aux épreuves, relevé de notes....

CONFIRMATION D'INSCRIPTION	✓ Une fois ma confirmation d'inscription imprimée, je vérifie et corrige les erreurs en ligne tant que le service d'inscription est ouvert. ✓ Je téléverse ma confirmation d'inscription signée et les pièces justificatives correspondantes avant le 17 novembre 12h00 (dans le menu Mes justificatifs)  Tout dossier non complet, pièces justificatives non téléversées dans les délais ou droits d'examen non expédiés par voie postale entraînera l'annulation de l'inscription à l'examen.
PIECES JUSTIFICATIVES A TELEVERSER	 Mon inscription  Mes documents  Les formulaires  Mes justificatifs Pour finaliser mon inscription, je téléverse dans mon compte Cyclades, rubrique « Mes justificatifs », les documents demandés avant le 17 novembre 2025 à 12h dernier délai. → je retrouve ma confirmation (récapitulatif) et la liste des pièces que je dois fournir, dans mon espace Cyclades à partir du menu, je clique sur « Mes documents » (1.) → je téléverse mes pièces justificatives dans mon espace Cyclades à partir du menu, je clique sur « Mes justificatifs » (2.) Les documents demandés : → Ma confirmation d'inscription signée

→ Une photocopie de ma pièce d'identité passeport ou carte d'identité française ou si je ne possède pas encore de passeport (obligatoire pour passer les épreuves si je ne possède pas de carte d'identité française), un extrait de naissance en français.

Pour les candidats de nationalité française ou possédant la double nationalité

→ **Attestation de recensement**, obligatoire pour pouvoir s'inscrire à l'examen avant l'âge de 18 ans ;

→ **Certificat individuel de participation à la JDC ou attestation individuelle d'exemption à la JDC**, obligatoire pour pouvoir s'inscrire à l'examen à partir de 18 ans ;

Dépôt des pièces justificatives avant le 17 novembre 2025 à 12h dernier délai.

Si je relève des erreurs sur mon récapitulatif :

- avant le 17 novembre à 12h, j'ai la possibilité de modifier mon inscription,

Mes documents

Liste des documents publiés pour la candidature n°

- **Confirmation d'inscription** : Version n°1 mis à jour le 01/11/2024
- **Demande pièces justificatives** : Version n°1 mis à jour le 01/11/2024

Cliquer sur le lien pour ouvrir/télécharger le document.

Je peux consulter la liste des pièces justificatives à fournir pour valider mon inscription : « Demande pièces justificatives ».

Les justificatifs seront à téléverser dans l'onglet « Mes Justificatifs » **avant le 17 novembre 2025 à 12h00.**

En l'absence de pièces justificatives, votre inscription ne sera pas validée et vous ne serez pas autorisé à présenter l'examen.

CONVOCATIONS AUX EPREUVES

Vous serez averti(e) par mail automatique de Cyclades (sur le mail utilisé pour l'inscription) de la mise à disposition d'une ou plusieurs convocations dans votre espace candidat vous indiquant les dates et les lieux d'épreuves. (Attention vérifier vos SPAMS !)

Ces dates et lieu de passation ne seront pas modifiées pour des raisons de convenance personnelle.

Il est impératif de lire les consignes jointes pour s'assurer du bon déroulement des épreuves.

Le calendrier des épreuves sera actualisé ultérieurement sur la page web <https://www.institutfrancais-tunisie.com/examens-concours#/>

Il n'est pas communiqué par courriel, ni par téléphone.

EPREUVES ANTICIPEES DE FRANCAIS

Chaque candidat individuel doit construire par lui-même son récapitulatif de lectures et textes en conformité avec les programmes de la classe de première. Il présente l'épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires.

Les informations seront actualisées sur la page Web <https://www.institutfrancais-tunisie.com/examens-concours#/>

Rubrique Examens

Onglet EAB.

CONTENUS DES EPREUVES DU BACCALAUREAT

L'ensemble des informations relatives au baccalauréat sont disponibles sur le site Eduscol <https://eduscol.education.fr/2343/candidats-individuels-au-baccalaureat-general-et-au-baccalaureat-technologique>

DEFINITION DES EPREUVES ANTICIPEES DE FRANÇAIS :

- Note de service du 23 juillet 2020 (BOEN spécial n°6 du 31 juillet 2020)

[Epreuves anticipées obligatoires et à l'épreuve orale de contrôle de français à compter de la session 2021](#)

Modifié par la note de service du 12 novembre 2021 (BOEN n° 43 du 18 novembre 2021)

[Epreuves anticipées obligatoires et épreuve orale de contrôle à compter de la session 2021 : modification](#)

Modifié par la note de service du 26-9-2023 (BOEN n° 36 du 28 septembre 2023)

[Modification de l'épreuve orale anticipée de français](#)

- Programme des œuvres pour l'enseignement en 2025-2026

Note de service du 11 juillet 2024 parue au BOEN n°30 du 25 juillet 2024

[Programme national d'œuvres pour l'enseignement de français pour l'année scolaire 2025-2026](#)

DEFINITION DE L'EPREUVE ANTICPEE DE MATHEMATIQUES :

<https://eduscol.education.fr/4230/epreuve-anticpee-de-mathematiques-aux-baccalaureats-general-et-technologique>

- Note de service du 10 juin 2025 (BOEN n°6 du 12 juin 2025)

[Épreuve anticipée de mathématiques de la classe de première des voies générale et technologique \(définition de l'épreuve et précisions sur l'épreuve de rattrapage appelée épreuve orale de contrôle\)](#)

- Note de service du 10 juin 2025 (BOEN n°6 du 12 juin 2025)

[Automatismes évaluable lors de l'épreuve anticipée de mathématiques pour l'année scolaire 2025-2026 au titre de la session 2027 des baccalauréats général et technologique](#)

DEFINITION DES EPREUVES DE SPECIALITES SUIVIES UNIQUEMENT EN CLASSE DE PREMIERE :

- **Baccalauréats technologiques** : Note de service du 29 juillet 2021 (BOEN n° 31 du 26 août 2021) [Évaluation ponctuelle dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de la voie technologique à compter de la session 2023](#)

- **Baccalauréat général** : Note de service du 29 juillet (BOEN n°31 du 26 août 2021) [Évaluation ponctuelle dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2023](#)

EPREUVES DE SPECIALITES BACCALAUREAT GENERAL

Je choisis parmi les 9 spécialités proposées en Tunisie :

Spécialités	Domaines au choix
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	
Humanités, Littérature et philosophie	
Langues, littérature et cultures étrangères et régionales	anglais (littéraire) ou anglais monde contemporain)
Mathématiques	
Numérique et sciences informatiques	
Physique-chimie	
Sciences et vie de la terre	
Sciences de l'ingénieur	
Sciences économiques et sociales	

Annexe n° 1b

EPREUVES DE SPECIALITES DU BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Spécialités prévues par la réglementation :

Séries	Spécialités	
	Spécialités évaluées en fin de Première	Spécialités évaluées en Terminale
STMG	Sciences de gestion et numérique	- Droit et économie - Management, sciences de gestion et numérique

Annexe n° 2

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS CANDIDATS INDIVIDUELS

Deux enseignements optionnels maximum au choix parmi :

	Voie générale	Série STMG
Enseignement en première et terminale	- Arts plastiques - Arts Théâtre - Langue vivante C	- Arts plastiques - Arts Théâtre
Enseignement uniquement en terminale	- Mathématiques complémentaires (sauf candidats avec spé Maths en terminale) - Mathématiques expertes (réservé aux candidats avec spé Maths en terminale) - Droit et grands enjeux du monde contemporain	- Droit et grands enjeux du monde contemporain



Enseignements optionnels	Note	Passation sur les deux années du cycle terminal		Passation en fin de cycle terminal
		Epreuve en fin de première	Epreuve en fin de terminale	Epreuve en terminal
Langue vivante C	Sur 20 pts	Niveau visé A2 Axes définis dans le programme de LVA/LVB Evaluation orale de 10 mn sans préparation Déroulement : Le candidat présente un document (texte ou document iconographique) à l'examineur. Max 5mn de présentation du document en expliquant en quoi il illustre une thématique traitée au cours de l'année. Max 5mn d'entretien où l'examineur engage le candidat à approfondir certains points de son exposé puis élargit à des questions générales.	Niveau visé A2/B1 Axes définis dans le programme de LVA/LVB Evaluation orale de 10 mn sans préparation Déroulement : Le candidat apporte 2 ou 3 documents portant sur le même thème (1 ou 2 textes et 1 ou 2 documents iconographiques) Max 5mn de présentation du dossier en expliquant en quoi il illustre une thématique traitée au cours de l'année. Max 5mn d'entretien où l'examineur engage le candidat à approfondir certains points de son exposé puis élargit à des questions générales.	

Enseignements optionnels	Note	Passation sur les deux années du cycle terminal		Passation en fin de cycle terminal
		Epreuve en fin de première	Epreuve en fin de terminale	Epreuve en terminal
Arts plastiques <i>Programme de 1^{ère} l'arrêté du 17 janvier 2019 publié au BOEN spécial du 22 janvier 2019</i> <i>Programme de terminale : arrêté du 19 juillet 2019 publié au BOEN n°8 du 25 juillet 2019</i>	1 ^{ère} partie sur 10pts	Deux parties sur le programme de première	Deux parties sur le programme de terminale	Deux parties sur le programme du cycle terminal
	2 ^{ème} partie sur 10 pts	1^{ère} partie de 15mn sans préparation : compétences relatives à la pratique plastique Dont 5 à 7mn max de présentation de deux réalisations par le candidat amené le jour de l'épreuve. Si nécessite matériel, amené par le candidat et prévoit des versions imprimées. Temps restant dialogue avec le jury 2^{ème} partie de 15mn sans préparation : connaissances et compétences relatives à la culture plastique et artistique Dont 5mn max de présentation par le candidat d'une réflexion en s'appuyant sur 2 ou 3 œuvres relevant des arts plastiques. Temps restant dialogue avec le jury pour approfondir la réflexion du candidat. Document de synthèse, questionnaire des programmes et listes des œuvres choisies Un document de synthèse est rédigé par le candidat. Il y décrit sommairement en une page, le travail conduit.		



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Enseignements optionnels	Note	Passation sur les deux années du cycle terminal		Passation en fin de cycle terminal
		Epreuve en fin de première	Epreuve en fin de terminale	Epreuve en terminal
Arts théâtre <i>Programme de 1^{ère} : arrêté du 17 janvier 2019 publié au BOEN spécial du 22 janvier 2019</i> <i>Programme de terminale : arrêté du 19 juillet 2019 publié au BOEN n° 8 du 25 juillet 2019</i> <i>Programme limitatif 2024-2025 publié au BOEN n° 1 du 04/01/24 (note de service du 04/12/2023)</i>	1 ^{ère} partie 10 pts 2 ^{ème} partie 10 pts	Deux parties sur le programme de première	Deux parties sur le programme de terminale	Deux parties sur le programme du cycle terminal
		1^{ère} partie de 15 mn sans préparation : Compétences relatives à la pratique théâtrale 5 mn max : Le candidat présente et interprète une courte scène en lien avec un projet de création réalisé durant l'année. Temps restant : entretien avec le jury 2^{ème} partie de 15 mn sans préparation : Connaissances et compétences relatives à la culture théâtrale et artistique 5 mn max de présentation par le candidat de l'une des questions ou l'un des œuvres étudiée ou vue que le jury sélectionne dans la liste transmise avant l'évaluation. Temps restant : entretien avec le jury		1^{ère} partie de 15mn sans préparation : Compétences relatives à la pratique théâtrale 5mn max : Le candidat présente et interprète une courte scène en lien avec un projet réalisé durant les deux années du cycle terminal. Temps restant : entretien avec le jury 2^{ème} partie de 15 mm sans préparation : Connaissances et compétences relatives à la culture théâtrale et artistique 5mm max de présentation par le candidat de l'une des questions ou l'un des œuvres étudiée ou vue que le jury sélectionne dans la liste transmise avant l'évaluation.
		Le carnet de création et le document de synthèse sont transmis au jury au plus tard 15 jours avant l'évaluation.		
Enseignements optionnels	Note	Passation sur les deux années du cycle terminal		Passation en fin de cycle terminal
		Epreuve en fin de première	Epreuve en fin de terminale	Epreuve en terminal
Mathématiques expertes <i>Programme de terminale : arrêté du 19 juillet 2019 publié au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019</i>	20 pts			Durée : Evaluation orale de 30 minutes avec 30 minutes de préparation Déroulement : L'examineur propose deux questions sur des parties différentes du programme à préparer. Entretien entre le candidat et l'examineur.
				Matériel disponible : Tableau



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Liberté Égalité Fraternité				Matériel autorisé : calculatrice avec mode examen
Enseignements optionnels	Note	Passation sur les deux années du cycle terminal		Passation en fin de cycle terminal
		Epreuve en fin de première	Epreuve en fin de terminale	Epreuve en terminal
Mathématiques Complémentaires <i>Programme de terminale : arrêté du 19 juillet 2019 publié au BOEN spécial n°8 du 25 juillet 2019</i>	20 pts			Durée : Evaluation orale de 30 minutes avec 30 minutes de préparation Déroulement : Le candidat fournit à l'examineur une liste de 6 thèmes d'étude du programme. L'examineur propose au candidat 2 questions portant sur 2 thèmes différents figurant dans la liste du candidat. Le candidat peut s'appuyer sur ces notes pendant l'entretien. Matériel disponible : Tableau Matériel autorisé : calculatrice avec mode examen
Droits et grands enjeux du monde contemporain <i>Programme de terminale : arrêté du 19 juillet 2019 publié au BOEN spécial n°8 du 25 juillet 2019</i>	20 pts			Durée : Evaluation orale de 30 mm sans temps de préparation Déroulement : A partir d'un dossier personnel composé et présenté à l'examineur par le candidat, ce dernier expose pendant 10mm max son analyse sans être interrompu, puis répond aux questions durant 10mm. Le candidat remet au jury un exemplaire d'un dossier écrit de 5 pages min 10 pages max (hors annexes). Le candidat dispose d'un 2° exemplaire pendant la durée de l'épreuve. Le dossier doit émaner d'une réflexion personnelle du candidat. Tout plagiat pourra être considéré comme une fraude à l'examen.